

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, 21 décembre 2022

### **38 lauréats de l'appel à projets « Petite Enfance 2022 » en Nouvelle-Aquitaine**

Mettre en place des mesures en faveur de l'égalité des chances dès les premiers pas et conforter les droits fondamentaux des enfants, sont au cœur des objectifs de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté qui vise à rompre le cycle de la reproduction de la pauvreté et des inégalités de destin fortement ancrés en France, selon l'OCDE.

Les 1000 premiers jours de la vie d'un enfant ont une influence durable sur leur futur développement. C'est une période essentielle où ils se montrent très sensibles à leur environnement et à leurs premières expériences de vie. C'est aussi un moment important dans la vie des parents. L'entourage ainsi que les professionnels de santé et de la petite enfance jouent un rôle majeur d'aide et de conseil tout au long de cette période.

**L'appel à projets**, lancé conjointement par la Commissaire à la lutte contre la pauvreté et l'ARS Nouvelle-Aquitaine en juin 2022, vise à **soutenir des projets répondant au double enjeu de la promotion des environnements favorables au développement harmonieux du jeune enfant et de la lutte contre les inégalités de destin.**

Il s'appuie sur deux volets complémentaires :

- La formation des professionnels de la petite enfance
- Les actions de soutien à la parentalité dans le cadre des 1000 premiers jours.

Plus de 100 structures ont répondu à cet appel à projets en Nouvelle-Aquitaine : **38 projets ont été sélectionnés pour un montant total de 650 000€ d'aides de l'État.**

Vous trouverez en annexe la liste des 38 projets soutenus ;